



Rivière-Ouelle

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE KAMOURASKA
MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-OUELLE**

AVIS PUBLIC

La Municipalité de Rivière-Ouelle procédera à la vidange des fosses septiques sur son territoire à partir du 27 mai 2024. Les propriétaires concernés par la vidange des fosses septiques 2024 recevront un avis par la poste afin de les informer des consignes à respecter pour assurer une vidange efficace.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter madame Julie Bédard, adjointe administrative au 418 856-3829 poste 201.

DONNÉ À RIVIÈRE-OUELLE, le 1^{er} mai 2024.

Nancy Chassé
Directrice aux opérations, greffière-trésorière adjointe